

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 21 Mai 2007

Objet : L'an deux mille sept et le **vingt et un Mai à dix sept heures trente**
Budget
Supplémentaire Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
2007 par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

0705/03

**MM. THAON, BALDINI, BLANCHI, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GILLY,
 LORENZI, MANFREDI, MANGIAPAN, MARY, MASCARELLI, VICTOR.
 MMES ALLAVENA, BRUN, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, ROUQUIER,
 SOMARIA, STEFANI.**

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2007.

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le budget supplémentaire 2007 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	102 000.00 €
	Investissement	8 326.76 €
	Total	110 326.76 €
RECETTES :	Fonctionnement	102 000.00 €
	Investissement	8 326.76 €
	Total	110 326.76 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
 Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
 Jean THAON**

